

Image not found or type unknown



## Plus value sur les terrains constructibles

Par **jpolive1**, le **18/05/2016** à **18:30**

Bonjour,

j'ai hérité en 1984 d'un terrain, à l'époque, il s'agissait d'une vigne. Ce terrain est maintenant agricole et va être bientôt inclus dans le plan local d'urbanisme.

Mon notaire me parle d'une imposition totale de presque 50% !...

J'aimerais savoir en détail à quoi je vais être confronté, cela est déterminant.

Je suis d'accord pour payer une plus value mais apparemment, il n'y a pas que ça !, on me parle notamment de prélèvements sociaux, impôts sur le revenu et j'en oublie certainement.

Je vous remercie par avance de votre réponse et de votre aide.

Cordialement JP OLIVE